Tournoi "Indoor" des Muverans à Leytron (VS)

Règlement



Tournoi "Indoor" des Muyerans

1. Qualification de joueurs :

Se référer au règlement officiel de l'ASF, soit:

Junior E Garçons nés après le 01.01.2007 / filles nées après le 01.01.2006
Junior F Garçons nés après le 01.01.2009 / filles nées après le 01.01.2008

Aucune exception ne sera tolérée. Chaque joueur sera muni d'une carte d'identité ou copie afin de justifier son âge.

2. Classement:

Victoire: 3 points / nul: 1 point / défaite: 0 point

En cas d'égalité : différence de but -> meilleure attaque -> penalty (3x)

En cas de forfait : 3:0

3. Prix:

Chaque joueur recevra une médaille. Une coupe sera décernée aux 3 meilleures équipes de chaque catégorie

4. Equipement:

- a. La tenue de l'équipe est uniforme.
- b. Les chaussures de sport sont adaptées au jeu en salle (Anti-traces)
- c. Les protège-tibias sont obligatoires
- d. Chaque équipe dispose de son matériel sanitaire (pharmacie d'équipe)

5. Annonce des équipes :

- a. Le responsable d'équipe remet à la table du jury au minimum 15 minutes avant son 1er match la carte des joueurs du tournoi. Cette carte est valable pour toute la durée du tournoi.
- b. Les équipes se présentent au complet à la table du jury 5 minutes avant le début de chacun de leur match.

6. Règles de ieux :

Les règles officielles du football sont applicables. Règles complémentaires "Indoor" :

- a. La règle du "hors jeu" n'est pas appliquée.
- b. Le dégagement du gardien se fait à la uniquement à la main. Rebond obligatoire avant la ligne médiane.
- c. Le tacle est interdit, sous peine d'exclusion du match en cours.
- d. Les coups-francs et corners sont indirects. Une distance de 5 mètres doit être respectée.
- e. les **remises en jeu** (touches) se font au pied. Une distance de 3m doit être respectée.
- f. Changements de joueurs en cours de match illimité.
- g. Les passes en retrait au gardien sont autorisées.
- h. L'antijeu ou le manque de fairplay peuvent être sanctionnés par l'arbitre par un tir à 6 mètre (Pénalty).
- i. Le carton jaune signifie une pénalité de 2 minutes. La pénalité est supprimée lorsqu'un but est marqué.
- j. La carton rouge signifie l'expulsion du joueur aux vestiaires. Le joueur n'est pas remplacé.

7. Désaccords / Litiges :

En cas de désaccords ou de litiges, le jury du tournoi tranchera de manière définitive. Aucun recours n'est possible contre la décision du jury. Le jury est compétant pour tous les cas non-compris dans ce règlement.

8. Assurances:

Chaque équipe doit être assuré contre les accidents, les vols et les dommages causés aux installations. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

9. Ordre et propreté :

L'ordre et la propreté doivent être respectés à l'intérieur et à l'extérieur des locaux mis à disposition.

Il est strictement interdit de jouer au ballon dans les vestiaires ou les couloirs.

| | Tournor mador des mavere | uı |
|-------------------------------------|-----------------------------|----|
| Lu et approuvé | Comité d'organisation | |
| Signature du responsable d'équipe : | Leytron, le 15 octobre 2017 | |
| | | |